



FOUGEROLLES

Le mot du Maire

Bonne lecture et à bientôt,
Arnaud DENORMANDIE

A NOTER SUR VOTRE AGENDA :

*Commémoration de la victoire du 8
mai 1945 à 11 heures, au
monument aux morts*

Dans ce numéro :

	Pages 2-3
	Page 4
	Page 5
	Page 6
	Page 7
	Page 8

Retour en photo



Aînés et enfants de Fougerolles n'auront malheureusement pas eu la joie en décembre 2020 de participer aux festivités de Noël organisées habituellement par la commune. Toutefois, les colis et cadeaux qui leur ont été offerts en décembre par les membres du Conseil municipal ont reçu un bel accueil. Les colis pour nos aînés ont mis à l'honneur des productions locales, variées... et gourmandes !

Compte-rendu sommaire des décisions prises lors du Conseil municipal du 4/12/20

Une minute de silence est observée par le Conseil en hommage à Valéry Giscard d'Estaing, décédé le 2 décembre dernier.

Les membres du Conseil sont informés de la mise en place du défibrillateur, de l'installation des décorations de Noël, de la réalisation des encombrants et de la location du logement communal récemment rénové.

- Le Conseil valide la facturation par la commune de la redevance due par l'opérateur Orange.
- Michel FOISEL est désigné pour représenter la commune de Fougerolles à la commission géographique du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre. Le Conseil est informé que M. FOISEL a été élu, il y a deux mois, Président du comité syndical du SMABB (Syndicat d'aménagement du Bassin de la Bouzanne).
- Le Conseil autorise le Maire à signer la convention de partenariat, d'une durée de 3 ans et renouvelable, pour l'implantation d'une Vêti Box. Il est précisé que la Vêti Box serait installée à côté des autres conteneurs de recyclage.
- La remise d'une cinquantaine de colis pour les aînés et des 67 cadeaux pour les enfants sera effectuée à domicile par les membres du Conseil, suite à cette réunion.
- La commission environnement du 20 octobre avait proposé la mise à disposition d'autocollants « Stop pub » à la mairie. Ces étiquettes bloquent la distribution des publicités uniquement, pas de l'information des collectivités.
- La 2e édition du bulletin municipal a été imprimée le 3 décembre, en 200 exemplaires, sur papier recyclé.
- Le Conseil est informé de l'accueil récent de deux nouvelles familles sur Fougerolles.
- Michel FOISEL sera désormais responsable de la sonnerie exceptionnelle des cloches (glas...). Il formera Vincent PLANTUREUX pour le suppléer en cas de besoin.
- Concours des maisons fleuries : 6 maisons de Fougerolles ont participé à ce concours cette année. Le Conseil valide le fait d'offrir à ces participants des bons d'achat pour des plants, d'une valeur unitaire de 25€. La feuille de cristal a été attribuée à la commune par le Conseil départemental.
- Michel FOISEL, suppléé par Fanny NICOLET, est désigné pour être le référent en charge de la vérification des listes électorales.

Distribution d'autocollants « Stop pub »



Vous avez la possibilité de venir récupérer à la mairie, gratuitement, un autocollant « Stop pub », à apposer sur votre boîte aux lettres. A quoi sert-il ? A bloquer la distribution des publicités, source d'un important gaspillage de papier, à raison d'environ 40 kg par foyer.

Pour exemple, sur une commune comme Fougerolles, l'adoption de ces autocollants par tous les foyers induirait une économie annuelle de l'ordre de 5,4 tonnes de papier (soit 70 arbres adultes préservés), de 3,5 tonnes équivalent carbone, et de 1100 € sur le budget déchets.

Précision importante, le « Stop pub » ne bloque pas la distribution des informations des collectivités... comme ce bulletin !

Installation d'une Vêti'Box

Suite à la proposition de la commission « Environnement », un conteneur de collecte « Vêti Box » a été installé sur la commune, à côté des autres conteneurs de recyclage. Les Vêti Box permettent la collecte de vêtements neufs ou usagés, de linge de maison, de chaussures, d'articles de maroquinerie et de jouets. Ces éléments sont destinés à être au maximum revalorisés ou recyclés, sinon éliminés, selon leur état.

Ces Vêti Box, gérées par l'association AGIR 36 (association d'insertion professionnelle), ont deux visées :

La protection de l'environnement, par la réduction des déchets textiles - 700 000 tonnes de textiles sont jetées tous les ans en France, dont seulement 15% sont collectés et triés pour être recyclés ;

La création d'emplois, grâce à l'entretien et la collecte des dons par l'association.

Alors n'hésitez pas à venir alimenter notre Vêti Box pour donner une seconde vie à vos textiles !



Distribution de composteurs

Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un composteur pour valoriser vos déchets végétaux et de cuisine et ainsi fertiliser votre terre, faites-le nous savoir afin que la mairie puisse vous donner, gracieusement, un bac composteur, fourni par la Communauté de communes.

Défibrillateur

Notre commune est équipée depuis novembre d'un défibrillateur cardiaque (DAE), installé sur le mur du local à droite de la mairie.

Ce dispositif permet d'augmenter de 40% les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque : il s'agit donc d'une étape importante pour préserver la santé de tous !

Sachez que toute personne peut l'utiliser, grâce à une assistance vocale qui nous guide pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. »



La cabane à bouquin et la boîte à idées

La Cabane à bouquins.

Vous avez tous des livres que vous ne lisez plus et que vous aimeriez faire partager.... C'est à porter de tous, alors pourquoi pas profiter de la Cabane à bouquins : c'est un arbre à livres situé dans le local de la bascule (à côté de la mairie), ouvert en accès libre à tous, petits et grands .Vous pourrez y venir quand vous le désirez et à n'importe quel moment de la journée, le local ne sera pas fermé à clé . Une seule condition respecter le lieu et le règlement mis en place.

En voici le principe : Petite bibliothèque où vous pourrez y déposer des livres que vous ne voulez plus garder mais qui vous paraissent intéressants afin d'être partagés avec d'autres et ainsi leur donner une seconde vie. Chacun peut alors venir emprunter librement, gratuitement et repartir avec le livre qui lui plaît.

Fini ainsi les livres, ouvrages, magazines qui une fois lus restent des années dans les rayons de nos placards sans en ressortir.

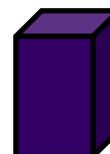
Prenez le temps et venez lire, échanger à la Cabane à bouquins !

La boîte à idées

Une idée, une suggestion Vous avez la parole, Soucieux d'être à votre écoute et dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la Municipalité a mis à votre disposition une boîte à idées. Celle-ci est située dans le local de la Cabane à bouquins, elle consiste à rassembler toutes vos propositions, remarques, suggestions et idées concernant le bien être de votre commune.

N'hésitez pas à partager avec nous.

A vos idées !!!



Concours des maisons fleuries

Notre commune a participé au concours 2020 des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris. Les lauréats de cette édition sont :

- ◇ Mme Nadine Champagne, 1er prix dans la 1ère catégorie
- ◇ Mme Brigitte Paul, 1er prix dans la 1ère catégorie
- ◇ Mme Monique Paul, 1er prix dans la 1ère catégorie
- ◇ M. et Mme Plisson—Sajot Alain, 1er prix dans la 1ère catégorie
- ◇ M. Vincent Plantureux, 2ème prix dans la 1ère catégorie
- ◇ M. Franck Saulnier—Restaurant « le Campagnard », 1er prix dans la 3ème catégorie.



Nous remercions ces personnes qui ont œuvré à l'embellissement de notre commune. L'engagement de tous, y compris celui de nos employés municipaux, a été souligné par M. Serge Descout, Président du Conseil départemental de l'Indre qui a décerné la feuille de cristal à Fougerolles.

Vous aussi, participez à la valorisation de votre commune en vous inscrivant à la mairie avant le !

ZOOM SUR



Le restaurant « le Campagnard »

Savez-vous que le restaurant peut vous préparer un repas sur commande ? Alors, n'hésitez pas à contacter Franck Saulnier au

Le camion pizza

Informatique

Découverte, perfectionnement en informatique ou accompagnement des démarches administratives

Un peu de notre histoire commune : la Fontaine Ste Solange

